

la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

Editorial
LA BONNE VOIE

Assemblées régionales
de l'AAE

DEBATS CONCLUANTS

H.L.M. DE LYON

**Les familles immigrées
contre le seuil de tolérance**

Coupe d'Algérie (football)

**MAHD ET ASCO
ÉLIMINÉS**

• Commission
paritaire n° 64700

■ **Organe de l'Amicale
des Algériens en Europe
Hebdomadaire**

■ **Directeur de la
publication**
Abdelkrim SOUICI

■ **Rédaction - Administra-
tion**

3, rue Joseph-Sansbœuf
75008 Paris
Tél. : 387.35.09
Compte banque U.M.B. Paris
n° 0066 401 4007

■ **Bureau d'Alger**
Centre d'information
de l'émigration
36, rue Asselah Hocine
Alger
CCP : 30 20 Alger

■ Nos abonnements sont
payables à la commande
sur la base des tarifs
indiqués ci-dessous,
et libellés exclusivement
en Dinars algériens,
ou Francs français,

■ **Algérie :**
Un an : 115 DA
Six mois : 60 DA

■ **France et autres pays :**
Un an : 190 FF
Six mois : 100 FF

Une réduction de 50 % est
consentie, sur les abonne-
ments, aux jeunes de moins de
25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement
d'adresse, nous prions
nos abonnés de nous
informer une semaine
à l'avance, en nous joignant
la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à
notre rédaction, ne peuvent
être réclamés par leur
expéditeur. Leur envoi
implique l'accord de
l'auteur pour leur
libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ **Cadet Photocomposition**
9, rue Cadet - 75009 Paris
Imprimerie d'ETC
76190 - Yvetot

SOMMAIRE

du n° 116 du mercredi 23 janvier 1985

EDITORIAL

- La bonne voie 3

ASSEMBLEES REGIONALES DE L'AAE

- Débats concluants 4-5

EMIGRATION

- 10 ans de prison pour le meurtrier d'un Algérien 5
- A Lyon : familles immigrées contre seuil de tolérance 6-7
- Réunion d'information au Havre 7

ACTUALITE

- Coopération internationale : des priorités 8
- Formation à l'étranger : l'exception et la règle 9
- 1^{ère} réunion sur Chypre 9

SPORTS

- Coupe d'Algérie : le MAHD et l'ASCO éliminés 10
- Belfaa et Bounour à l'honneur 11

MAGAZINE

- Livres : « l'immigration une chance pour la France » 12
- Le démineur 13
- Livraisons, Haddad Djillali n'est plus 14
- Hommage : Nadjm Ouddine Bammate 16

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire souscrire un abonnement (1) un réabonnement (1)

d'un an (1) de 6 mois (1) à « la Semaine »
à servir à l'adresse suivante :

NOM Prénom
Adresse
Ville Pays

Je règle aujourd'hui la somme de (*)

par chèque bancaire ci-joint (*) par chèque postal ci-joint (*)
par mandat ci-joint (*)

(1) biffer la mention inutile

— (*) libellé exclusivement en DA ou en FF
— cocher la formule de règlement choisie

A renvoyer sous enveloppe à « la Semaine », 3, rue Joseph
Sansbœuf 75008 Paris.

Pour l'Algérie adressez bulletin et règlement au Centre d'informa-
tion de l'émigration 36, rue Asselah Hocine ALGER.

La bonne voie

LES assemblées annuelles des six régions de l'Amicale des Algériens en Europe viennent de se terminer. Dans quelques jours se réunira le Comité directeur de l'organisation qui aura pour tâche essentielle de tirer les conclusions générales de ces assises et de dresser le plan d'action pour les douze mois à venir.

Ces assemblées, qui mobilisent, à juste titre, les membres et les cadres de l'association, se tiennent pour la troisième année consécutive. Elles ont été inaugurées à la faveur de la campagne « rénovation des structures » lancée par l'Amicale en 1982. Cette campagne avait, elle-même, été engagée après l'adoption, en mai 1982, des statuts de l'association. Elle avait nécessité un important travail d'explication et d'information mené simultanément avec une intense activité organique. Cette tâche était indispensable pour doter l'association des structures définies par ses statuts et mettre en œuvre les normes de fonctionnement prescrites par ces derniers.

CE fut, à la fois, une véritable remise en ordre et un nouveau départ pour l'Amicale afin de la doter des capacités nécessaires à sa mission d'association représentative des Algériens en Europe, chargée, « es-qualité », de veiller aux intérêts moraux et matériels de nos compatriotes émigrés.

Trois ans après, il faut constater, en toute objectivité, que la voie ainsi choisie était bien la meilleure. Sur le principe, il va de soi que cela est indiscutable. Nul, en effet, ne peut méconnaître ou nier l'apport considérable donné à l'association par l'adoption de ses statuts et règlement intérieur. Ces textes, outre l'habit de légalité dont ils revêtent l'Amicale, énoncent, officiellement et clairement, le mode de vie et de fonctionnement de celle-ci ; en somme « les règles du jeu ».

Dans la pratique, ce sont, précisément, ces « règles du jeu » qu'il importe de mettre en œuvre. Il s'agit de réaliser la délicate — et nécessaire — harmonie entre « l'esprit et la lettre » des textes afin de parvenir à conférer leur pleine portée à ces derniers.

IL serait présomptueux d'affirmer, au terme de trois courtes années de sa renaissance, que l'Amicale y est parvenue. Cela aurait été la perfection. En la matière, chacun sait qu'une telle perfection demeure un idéal ; vers lequel, cependant, il ne faut jamais cesser de progresser.

Considérée sous cet angle, on peut affirmer, en revanche, que l'Amicale a réalisé d'impor-

tants progrès. Ce sont autant d'acquis au crédit de ses membres et dont ne manqueront pas de bénéficier tous ceux, nombreux, qui attendent leur tour d'y entrer.

LE plus important de ces acquis — et dont, finalement, découlent tous les autres — est la mise en œuvre du fonctionnement démocratique au sein des instances de l'Amicale, de la base au sommet. Cette pratique, outre qu'elle donne la parole — et le pouvoir — à chacun, favorise l'émergence de nouvelles énergies au sein des plus méritants. Elle suscite, du même coup, le développement de l'esprit d'initiative et la prise de conscience des responsabilités.

C'est à la faveur de ces nouvelles conceptions favorisant, à la fois, l'ouverture et la rigueur, que les rangs de l'Amicale se sont épurés et élargis, que son encadrement s'est renouvelé et rajeuni, que son audience s'est accrue, confortant d'autant sa crédibilité.

L'organisation y a gagné, aussi, en combativité grâce au développement d'un salubre esprit d'émulation qui la maintient, désormais, en mobilisation permanente. Ce ne sont pas les agitateurs de tous bords, politicards ringards et professionnels du dénigrement de l'Algérie et des Algériens qui le nieront. Partout où ils tentent de se manifester, les représentants de l'Amicale sont là pour contrecarrer leurs sombres desseins et les mettre en déroute, sous les applaudissements des membres de notre communauté.

CELLE-ci est de plus en plus sensible au travail de notre Amicale qui, grâce à la rénovation, a pu mener, avec opiniâtreté, une action considérable d'explication et de clarification. Cette action porte d'autant plus ses fruits aujourd'hui que sont mieux connues et popularisées, ici, les initiatives et les réalisations de la Direction politique en Algérie.

A l'heure où la réinsertion devient le mot d'ordre, la route est définitivement barrée aux aventuriers et autres aigris politiques. La tâche, cependant, est loin d'être achevée pour l'Amicale. L'on peut même ajouter qu'elle ne fait que commencer pour affronter de nouvelles batailles. Notre organisation s'y présentera, toujours mieux armée de démocratie et de responsabilité, pour les gagner.

Elle a choisi assurément la bonne voie. Qu'elle y persévère.

Assemblées régionales de l'AAE

Débats concluants

Inaugurées le 8 novembre à Saint-Denis, les Assemblées régionales annuelles de l'Amicale des Algériens en Europe ont été clôturées le 13 janvier à Marseille. Les six rencontres se sont tenues conformément au programme établi qui a été ainsi respecté minutieusement. Ce sont, environ, 3 000 militants de l'organisation des algériens émigrés qui ont eu l'occasion de discuter et de réfléchir sur les actions menées en 1984 et d'élaborer la marche à suivre en 1985.

A Saint-Denis comme à Marseille, à Nancy comme à Orly, à Lyon comme à Rouen, on a assisté à des travaux dominés par ce qui est la raison d'être de l'Amicale : « la défense des intérêts matériels et moraux de la communauté algérienne émigrée ». A ce titre, les assemblées ont été de véritables caisses de raisonnement sur ce que l'on pourrait qualifier « la montée des périls » que représentent le problème de l'emploi, avec l'aggravation du chômage, et le racisme, cette bête immonde qui s'affiche et se manifeste sous toutes ses formes morbides. La jonction de ces deux phénomènes lèse les intérêts de l'émigration algérienne plus que tout autre communauté étrangère, aggrave ses conditions économiques et sociales, accentue le désarroi d'une jeunesse au sta-

tut déjà précaire. Cette triste réalité a été exposée dans toutes les assemblées. Les militants qui sont intervenus dans les débats ont fait état des inquiétudes de la base et exprimé des nécessités et des exigences. C'est ainsi qu'est apparu, plus indispensable que jamais, le

rôle de l'organisation qui doit, à travers ses militants qui sont appelés à « coller » encore plus au terrain, accroître son utilité en conseillant et orientant l'émigré algérien, en multipliant des relations avec les autorités du pays d'accueil, en ayant une pratique plus offen-

sive dans la lutte contre le racisme, en accordant une attention aiguë à la réinsertion, etc.

L'AVENIR EST DANS LA REINSERTION

A propos de la réinsertion, les récentes assemblées régio-



Maamar Boukerrou

nales ont permis de se convaincre que la volonté de retour au pays se développe et apparait à un nombre grandissant de compatriotes comme la seule et unique voie de salut. A titre d'exemple, on peut s'interroger sur l'avenir que réserve la France à la population algérienne active de la région sud qui est sans emploi au taux de 47 %, soit près d'un émigré sur deux ! Ce qui aggrave la situation est que le nombre de ceux qui n'ont plus droit aux indemnités de chômage grandit sans cesse.

Plus grave encore : la conjoncture est vécue sans aucune perspective de travail dans les mois, voire dans les années, à venir. Si plus de trois mille compatriotes de cette région ont regagné définitivement l'Algérie en 1984, ils sont, selon les témoignages de militants, plus nombreux à nourrir le même projet salutaire. Seule l'absence de conditions de départ (formation, aide à la réinstallation, ici, logement, scolarité des enfants, là-bas) semble freiner l'accentuation du mouvement de réinsertion.

UN IMPERATIF : LA JEUNESSE

Les assemblées régionales ont permis, également, de constater ce qui a fait l'objet de plusieurs titres de nos comptes rendus : la montée des jeunes. La nécessité d'aller vers les jeunes, de comprendre et de prendre en charge leurs problèmes, de leur ouvrir plus qu'auparavant les portes de l'organisation et de leur donner des responsabilités au sein de l'organisation est apparue partout. Il s'agit d'une mission impérative qui pénètre de plus en plus la conscience des responsables locaux et les militants. Ceux-ci ont d'ailleurs été appelés à déployer des efforts particuliers en direction de la jeunesse et de ne pas se contenter des résultats acquis, appréciables, certes, mais insuffisants.

M. Abdelkrim Souici, président de l'Amicale, membre du comité central du F.L.N., n'a pas manqué d'accorder, dans toutes ses interventions, une place importante à la jeunesse. Tout en expliquant le grand intérêt que porte la direction centrale de l'Amicale à ce qui constitue, maintenant, la majorité de la population émigrée, M. Souici a exhorté les militants à faire preuve de dynamisme et d'imagination pour que la jeunesse s'identifie à l'organisation.

LES FRUITS DE LA RENOVATION

Pour une organisation engagée depuis quelques années dans un processus de rénovation et de développement de son fonctionnement démocratique, les six assemblées régionales constituent un cadre privilégié pour mesurer le chemin parcouru et apprécier les résultats obtenus. La première constatation qui frappe est que les rencontres régionales sont entrées dans la vie courante de l'Amicale. Les militants sont totalement imprégnés de la nécessité et de l'utilité de telles assises. L'organisation matérielle et technique est de plus en plus maîtrisée. On assiste, même, à une certaine émulation entre les régions qui rivalisent dans la recherche de la meilleure organisation. Une émulation saine à inscrire dans le climat instauré par l'avancée de la démocratisation du fonctionnement de l'Amicale, par la même, dans la préparation et la tenue de ces assemblées régionales. Le fait que les militants qui participent aux assemblées soient élus par la base donne un surcroît de motivation et de responsabilité. Le fait, aussi, que la critique et l'auto-critique sont non seulement admises mais encouragées au cours des travaux de l'assemblée libre des énergies créatrices qui enrichissent les analyses et les programmes d'actions. Ce sont des traditions démocratiques qui s'enracinent.

Au cours des assemblées régionales, autre caractéristique commune, les militants et les responsables ont été sensibles à la nécessaire vigilance pour préserver l'unité de la communauté algérienne émigrée. M. Souici et M. Abdelhamid Mehri, l'ambassadeur d'Algérie en France, également membre du Comité Central du F.L.N. ont, à chaque fois, insisté sur la nécessaire cohésion au sein de l'organisation pour juguler les adversités que représentent la crise économique, le racisme et les tentatives de division de certains agitateurs soucieux d'assouvir des ambitions politiques rétrogrades avec pour seul objectif de nuire à l'Algérie et à son émigration.

Enfin, l'attachement au pays et le soutien de la communauté émigrée à la direction politique du pays et au président de la République, secrétaire général du parti, M. Chadli Bendjedid, ont été réaffirmés par toutes les assemblées.

M. MERZAK.

10 ans de prison pour le meurtrier d'un Algérien

C'est à huis clos, sous prétexte qu'un des accusés était mineur au moment des faits, que la Cour d'Assises d'Aix-en-Provence a examiné la semaine dernière une affaire dans laquelle une dizaine de jeunes marseillais avaient organisé une « ratonnade » dans une cité d'Aix, contre des jeunes Algériens. Bilan : un mort Sélim Grine, 18 ans, et un blessé, Mohammed Bensabeur, 17 ans.

Le 10 août 1983, dans la soirée, trois marseillais, au volant de leur voiture, roulent au pas dans le quartier du Jas-de-Bouffan, à Aix-en-Provence, une cité de la banlieue aixoise habitée par des familles maghrébines. Didier Campoy, Patrick Verani, Raphaël Limana ont eu ensuite une altercation avec de jeunes habitants du quartier. Ils repartent à Marseille, d'où ils reviennent accompagnés de renforts, les frères Ruimi, les frères Zeranito et d'autres, bref une dizaine, un « commando » armé de barres de fer, de crochets, d'armes à feu...

Ils retournent sur les lieux de l'altercation mais ne trouvent personne. « Patrouillant » dans la cité, ils tombent sur deux adolescents, Sélim Grine et Mohammed Bensabeur. Ceux-ci discutent paisiblement devant l'entrée de leur immeuble. Ils profitent de la fraîcheur du soir. Bensabeur, qui tra-

vaille dans un restaurant d'Aix, vient de rentrer du travail. Ils ne sont au courant de rien. Mais pour le groupe de marseillais, ils s'appellent Sélim et Mohammed et c'est bien suffisant. Le commando se rue sur eux à coups de barres de fer, de pierres. Pour échapper à la meute, les deux jeunes maghrébins se réfugient dans la cage d'escalier de leur immeuble. Eric Alboréo, 20 ans, ne l'entend pas ainsi.

Armé d'un fusil, il tire, tue Sélim, atteint en pleine tête. Puis le meurtrier recharge son fusil et blesse Mohammed à la cuisse.

Tragique histoire, encore une, de meurtre de jeunes maghrébins, qui n'aura pas eu d'échos puisqu'en se prononçant le 15 janvier, à huis clos, la Cour d'assises d'Aix-en-Provence a courageusement choisi la discrétion.

Finalement, la cour d'assises des mineurs des Bouches-du-Rhône a condamné Eric Alboréo à dix ans de réclusion criminelle pour le meurtre de Sélim Grine et les blessures infligées à Mohamed Bensabeur.

Ses neuf complices ont été condamnés à des peines allant de deux à quatre ans de prison. L'avocat général Durand avait requis vingt ans de réclusion criminelle contre Alboréo et des peines de cinq ans, assorties de sursis, pour les neuf autres accusés.

Cherif Harbi

★ LE JOURNAL OFFICIEL du 12 janvier 1985 a publié trois circulaires sur la carte unique de séjour et le regroupement familial des immigrants. La réforme du titre unique de séjour prévoit qu'il n'existera plus désormais qu'une carte de séjour temporaire d'un an ou une carte de résident valable dix ans. Les nouvelles dispositions sur le regroupement familial visent à « organiser et planifier l'arrivée des familles ».

Désormais, le bénéfice du regroupement est subordonné à une décision préalable à l'entrée en France des membres de la famille d'un tra-

vailleur immigré. Seul le conjoint et les enfants de moins de 18 ans peuvent bénéficier du regroupement. Le demandeur devra justifier d'un emploi stable, de ressources suffisantes (évaluées au SMIC) et d'un logement convenable. La décision administrative devra être notifiée dans les deux mois suivant la demande.

« La Semaine » a eu l'occasion de commenter, à plusieurs reprises, le problème de la carte de dix ans (qui ne concerne pas encore les Algériens) et les mesures sur le regroupement familial. Voir les N° 99, 102, 105 et 106.

Lisez, faites-lire

la Semaine

l'hebdomadaire qui défend les intérêts matériels

et moraux de la communauté algérienne

A Lyon

Familles immigrées contre seuil de tolérance

Les offices HLM de Lyon, appliquant la théorie des « quotas » et refusant plus ou moins ouvertement d'accorder des appartements aux familles immigrées, des familles algériennes, tunisiennes et antillaises se sont installées dans des logements vacants.

Douze familles algériennes, tunisiennes et antillaises ont abandonné, le 12 janvier dernier, leurs appartements insalubres ou trop petits pour s'installer « sans droit ni titre » dans des logements vacants (et chauffés) que les offices HLM de Lyon leur refusaient depuis des années. Cette action, la première de cette envergure, est soutenue par un collectif qui rassemble des associations de quartier, des sections syndicales d'entreprises, l'Union départementale — CFDT, la confédération syndicale des familles et la CIMADE. Cette affaire vient illustrer, une fois de plus, le problème que nous évoquions dans le n° 112 de « La Semaine » concernant le logement des immigrés, confrontés aux HLM et à certaines municipalités qui pratiquent une politique illégale de quota « ethnique ».

Ainsi, le cas particulier de Lyon montre à quel point la situation est bloquée pour des familles étrangères, ici algériennes tunisiennes et antillaises. Les offices HLM et certaines communes font la sourde oreille, en général, pour accorder des appartements aux familles d'immigrés.

Certes, ces organismes s'appuyant, à Lyon, sur une lettre adressée en mai 1977 par le préfet de région, rappellent « qu'aucun texte ne permet de discrimination entre les étrangers et les ressortissants français ».

Mais, par ailleurs, ils « recommandent que soient augmentée partout la proportion des familles étrangères lorsqu'elle est inférieure à 15 %,



« Aucun texte ne permet de discrimination entre étrangers et français » pour le logement.

qu'elle soit maintenue pour des pourcentages supérieurs à 20 %, ces chiffres pouvant s'apprécier autant par rapport au nombre des habitants que par rapport au nombre des logements ». Prises à la lettre, ces simples « recommandations » sont devenues un « quota » de 15 %, un véritable seuil de tolérance, et le tour a été joué. En septembre 1983, le préfet de région a dû rappeler à l'ordre les maires du département, leur demandant « de faire un effort plus sensible pour résorber autant que faire se peut les besoins en

logement des familles immigrées ». Le préfet de région ajoutait que les financements publics ne seraient consentis qu'aux seuls organismes faisant preuve de leur volonté d'accueillir des pourcentages satisfaisants de familles de nationalité étrangère.

REFUS SYSTEMATIQUE

Malgré cela, aucun progrès. Pourtant, les logements ne manquent pas. Une enquête réalisée par les HLM et la direction régionale de l'équi-

pement indique que 3 820 appartements du parc HLM sont régulièrement vacants. Et ces douze familles ne parvenaient pas à obtenir un logement, alors qu'elles sont en règle, « intégrés » comme l'on dit. Pourquoi ? Parce qu'elles sont étrangères ? Pourtant leur arrivée imprévue dans l'immeuble a été bien accueillie par les voisins.

Dès leur entrée dans les appartements, elles ont prévenu l'office des HLM propriétaire par lettre recommandée : « après bien des démarches, c'est tout ce qui nous reste à faire... ».

Un chèque de 1 500 francs était joint à la lettre en acompte sur le loyer.

Pour ce qui est des organismes concernés, LOGIREL, pourtant réputé pour accueillir le plus fort pourcentage des migrants, a entrepris une procédure d'expulsion. Il y a quelques mois, la SACDEL et la société lyonnaise, mises également devant le fait accompli, avaient accepté de régulariser le bail.

L'affaire en est là, pour le moment. Elle est caractéristique de ce fameux « seuil de tolérance » qu'il faut dénoncer. Il faut, comme le déclarait Mme Georgina Dufois, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, devant l'assemblée nationale française, en novembre 1984, que « les collectivités locales assument leurs responsabilités. Il n'est plus possible que les familles immigrées en situation régulière se voient renvoyées d'un quartier à un autre, d'une commune à une autre ».

Chérif Harbi.

On nous écrit

A la suite de l'article paru dans notre n° 112 à propos des communes et du logement des immigrés, M. Paul Picard, Conseiller Général, Maire de Mantes-la-Jolie, nous a adressé la lettre suivante :

« — J'ai pris connaissance de l'article intitulé « une ségrégation inadmissible » paru sous la signature de M. Chérif Harbi dans le numéro du mercredi 26 décembre 1984 de votre hebdomadaire.

— Le passage dans lequel vous impliquez la municipalité de Mantes-la-Jolie m'a considérablement surpris et, appelle de ma part, sur les faits évoqués, les précisions suivantes.

— La municipalité de Mantes-la-Jolie n'a jamais édicté en 1983 d'arrêté de nature à limiter l'inscription d'enfants étrangers dans les écoles de la ville.

— En effet, les conditions d'inscription de tous les enfants mantais, sans distinction ethnique d'aucune sorte, sont la fourniture des pièces réglementaires habituelles (carnet de santé, justificatif du lieu de résidence, etc.).

Aucun document particulier n'est exigé qui puisse permettre une ségrégation quelle qu'en soit la nature.

Bien au contraire, la municipalité de Mantes-la-Jolie, s'efforce depuis 1977 et dans tous les domaines (scolaires, culturels, associatifs, urbains, etc.) d'intégrer au mieux les communautés étrangères et d'unir la population mantaise.

Cette politique, dans son ensemble appréciée par les associations et les représentants des populations étrangères locales, bénéficie du soutien et de l'apport financier des structures gouvernementales mises en place à cet effet (Mission Locale, « Ilot Sensible », etc.). (...)

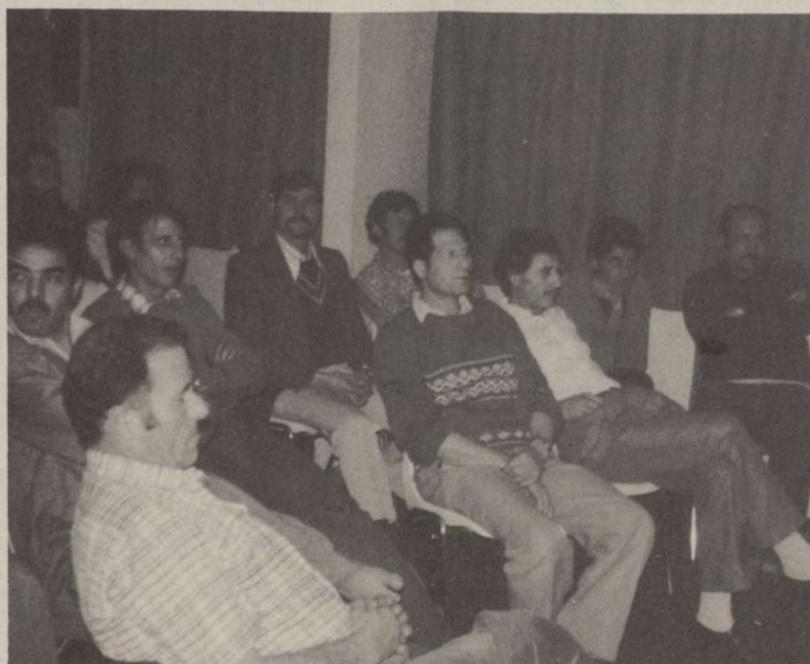
Ainsi, notre démarche qui repose sur la solidarité et l'insertion se situe à l'opposé des politiques mises en œuvre par d'autres municipalités et notamment celle de Paris dont l'objectif est, par diverses mesures de limiter et de rejeter hors de leur territoire les résidents étrangers ».

Réunions d'information au Havre

« Dans le cadre de son programme d'activités, le Bureau Départemental du Havre a organisé, le 11 janvier 1985, dans les six foyers du département, les réunions d'informations auxquelles ont participé bon nombre de résidents.

Les thèmes développés ont été l'animation (activités pour l'année en cours), l'assemblée régionale de Rouen, l'adhésion, la loi des Finances pour 1985. Ils ont soulevé de nombreuses questions parmi l'assemblée, ainsi que d'autres sur le chômage, la vie des foyers, etc.

Ces réunions animées par les responsables du Bureau Départemental ont eu un impact positif sur la population des résidents en foyer ».



Jean Colpin est mort

Jean Colpin, membre du Bureau politique du PCF est mort, jeudi 17 janvier. M. Colpin s'est donné la mort dans son domicile parisien.

« On ne pouvait côtoyer sans l'aimer l'homme bon, loyal, généreux qu'il était », écrit Georges Marchais, secrétaire général du PCF, dans le message qu'il a adressé à Françoise Colpin, la femme du disparu.

Le B.E de l'Amicale des Algériens en Euroe a adressé à M. Georges Marchais le télégramme suivant :

« Nous avons appris avec une grande tristesse le décès du camarade Jean Colpin, membre du Bureau politique du PCF.

« En cette triste circonstance, nous vous présentons nos sincères condoléances, et vous prions de transmettre à Mme Colpin, et aux membres de sa famille, notre témoignage de sympathie ».



Coopération internationale Des priorités

Le Conseil des ministres, dans sa réunion en date du mercredi 16 janvier, sous la présidence du Chef de l'Etat, a examiné, entre autres rapports, un document relatif à la coopération internationale.

Dans le contexte de crise économique généralisée et de surévaluation du dollar, il va de soi que ce sont encore et toujours les pays les plus démunis qui souffrent le plus. Ainsi, en Afrique, près d'une trentaine de pays sont dans une situation critique, et cinq d'entre eux ont, depuis longtemps, dépassé le seuil de résistance aux maux de la famine et des grandes épidémies conjugués.

Depuis plus de dix ans, le dialogue Nord-Sud, pourtant plus que nécessaire, eu égard aux incidences proches et lointaines que l'ordre international actuel aura obligatoirement sur l'évolution de l'humanité, demeure un vœu pieux. De réunions en palabres, de promesses hypocrites en refus à peine voilés, les pays de l'O.C.D.E., principaux concernés par le problème, ont poursuivi l'atermoiement qui, cela va de soi, va totalement dans le sens des intérêts des grandes multinationales.

Evidemment, il y a eu et il y a les « aides » au tiers monde. On sait ce qu'elles représentent réellement par rapport au P.N.B. des pays

industrialisés, le plus généreux d'entre eux étant la Suède avec un pourcentage avoisinant les 8 % tandis que les USA, la Grande-Bretagne et le Japon s'accrochent opiniâtement à la barre de 1 %...

Mais qu'est-ce que ces « aides » qui consistent à prêter un peu d'argent à des peuples qu'on affame pour leur permettre précisément de pouvoir s'acquitter des intérêts exorbitants de... leurs dettes antérieures ! Ces dettes, rares seront ceux qui parviendront un jour à les éponger. Pour la plupart, y compris les mieux nantis comme le Brésil, l'Argentine ou le Chili par exemple, c'est le cycle infernal du « *Je te prête-tu me rembourses les inérêts-ta dette augmente-les inérêts de même-je te prête-etc...* ».

Dans ce jeu de la mort et du hasard, les banquiers gouvernent avec sérénité et les gouvernements occidentaux distribuent la bonne parole. Changer cet état de chose, remettre en question l'ordre international actuel ? Ben, voyons ! La seule façon, la seule chance qu'il y a de changer réellement cet ordre inique fait pour enrichir les plus riches et appauvrir les plus pauvres, c'est de bouleverser les structures des échanges internationaux, d'imposer aux pays de l'O.C.D.E. un transfert de

technologie effectif et bien compris et, surtout, de redéployer les termes et les capacités de la coopération entre pays du tiers monde !

Les pays non alignés, qui depuis la Conférence d'Alger en 1974, ont mené et mènent un combat déterminé, ont depuis quelques années compris toute la complexité et la difficulté de la tâche. Ils ont aussi compris et situé la nécessité d'une coopération Sud-Sud qui vienne soulager les pays les plus atteints par la misère économique, en attendant que justice soit rendue aux damnés de la terre.

Une fois de plus, l'Algérie a été et se révèle à la pointe du combat puisque, très tôt avec la réalisation de la route de l'unité africaine (trans-saharienne), l'ouverture de lignes aériennes et maritimes avec de nombreux pays du continent (initiative qui a brisé un certain nombre de « monopoles »), la multiplication des échanges commerciaux avec la Yougoslavie, l'Inde, la Tunisie, Madagascar etc, la formation des hommes (des centaines d'étudiants africains, polynésiens, et autres sont formés dans nos universités et grandes écoles et des instituts à double parrainage ont été créés), elle donne l'exemple de ce qui peut et de ce qui doit être fait.

Voilà pourquoi, en conclusion du dernier Conseil des

ministres, le Président Chadli — homme extrêmement sensible à ces problèmes et qui demeure attentif à la tragédie de la sécheresse, par-delà l'initiative algérienne de création d'un fond spécial de l'O.U.A., a encore insisté sur l'importance extrême du dossier, notamment en matière d'échanges économiques et de maîtrise du transfert de technologie.

Le fait est qu'il faut, plus que jamais, dominer la conduite de la coopération internationale. Cela signifie qu'il faut redoubler d'effort pour accroître la productivité, promouvoir nos exportations à partir d'une gestion rigoureuse et donc efficiente des moyens de production nationaux, et renforcer les capacités d'acquisitions techniques pour un réel savoir et un savoir-faire réel dans le domaine de la technologie avancée.

Car il ne faut pas se tromper. C'est là le seul moyen de parvenir à asseoir solidement et durablement notre indépendance économique. Et c'est à partir de là que le renforcement de la coopération Sud-Sud, outre qu'il impulse avec efficacité le développement général du pays, apporte un élément de plus au combat pour un nouvel ordre international. Lequel ordre commence, ainsi que le démontre l'Algérie depuis de nombreuses années, par des relations effectives d'amitié, de solidarité et de bon voisinage entre pays d'une même région...

A. Chabane

* EPARGNE-LOGEMENT : UNE NOUVELLE FORMULE

M. Boualem Benhamouda, membre du Bureau Politique, ministre des Finances, accompagné par MM. Abderrahmane Belayat et Aboubakr Belkaid, ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction et vice-ministre de la construction, a présidé, mardi 15 janvier à Chéraga, en présence des autorités des wilayas d'Alger et de Tipaza, une cérémonie symbolique de remise de 5 000 actes de pro-

priété au titre de l'épargne-logement.

A cette occasion, M. Benhamouda a annoncé d'importantes mesures pour renforcer le plan épargne-logement. Ainsi, dorénavant, avec la formule « vente de logements sur plan », la cession se fera automatiquement avant même que ne soit achevée la construction.

18 000 logements en cours de réalisation sont concernés. De plus, 60 % au moins des logements prévus dans le 1^{er} plan (environ 15 000) et

60 % de ceux inscrits dans le second quinquennal devront être vendus aux titulaires des livrets CNEP.

* SEJOUR D'UNE DELEGATION ECONOMIQUE MAURITANIENNE

Une délégation mauritanienne conduite par M. Ould Sidi Taki, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, a séjourné à Alger du 11 au 14 janvier. Composée de MM. Mohammed Fadhel Ould Dah, ministre des hydrocarbures et de l'énergie, et Isselmou Ould Babah, ministre des pêches et

l'économie maritime, cette délégation a eu des entretiens avec les responsables nationaux.

* ENCORE DES TERRES POUR NOS FELLAHS

La loi portant accession à la propriété foncière est entrée dans la phase d'application concrète mardi 14 janvier, avec l'attribution officielle de trois cent quarante sept arrêtés de cession représentant une superficie totale de deux mille deux cent quatre vingt treize hectares à mettre en valeur dans le cadre du second plan quinquennal.

Formation à l'étranger

L'exception et la règle

Comme chaque année, la commission nationale de la formation à l'étranger a tenu sa réunion jeudi 7 janvier, sous la présidence du ministre de l'Enseignement supérieur, M. Abdelhak Brerhi.

Par-delà le rappel des recommandations et orientations du chef de l'Etat lors de la Conférence de septembre 1984 à laquelle participaient les étudiants et les travailleurs en formation à l'étranger, cette réunion a permis de mettre en exergue des acquis nouveaux non négligeables : par exemple, l'émergence de secteurs jusqu'alors ignorés tels que l'agriculture et la pêche, la mise en valeur des terres et forêts et l'hydraulique. De même, des progrès tangibles sont notés en ce qui concerne l'industrie et la pétrochimie.

En outre, la commission s'est félicité du règlement définitif du problème des paiements réguliers de bourses et

salaires.

Dans son allocution, M. Abdelhak Brerhi a voulu surtout rappeler « l'intérêt qu'accordent le parti et l'Etat à la formation supérieure, de façon générale, et à l'acquisition de la science... La loi de finances, cette année, traduit la priorité que l'Etat accorde à la formation et à la santé de notre peuple. L'accès au bien être social, collectif et individuel, passe obligatoirement par la formation des hommes capables de maîtriser les sciences et la technologie, et de féconder les richesses de la nation... »

On retiendra de cette importante rencontre certaines indications qui témoignent du chemin parcouru dans ce domaine. Ainsi, le taux des étudiants boursiers est passé de 36 % en 1975-1976 à 10 % en 1981-1982 puis à 0,03 % en 1984-1985. Cela résulte du fait que bon nombre de disciplines

se sont développées dans nos universités et grandes écoles. Et cela montre bien que « la réduction du recours aux envois à l'étranger (est bel et bien limitée) à ce qui est nécessaire, à ce qui est indispensable et à ce qui est complémentaire de ce qui se fait dans le pays... »

Car telle est la règle et la formation à l'étranger ne peut et ne doit être appréhendée que sous l'angle de l'exception, eu égard au coût important qu'elle représente pour notre économie. De ce point de vue, le fait que 67 % de l'effectif des boursiers 1984 soit constitué par des étudiants en filières technologiques est très éloquent.

Reste le délicat problème du suivi effectif et méthodique des étudiants et travailleurs en formation à l'étranger. L'initiative intéressante prise voici quelques années, à savoir la mise en place de missions culturelles, mériterait d'être renforcée et

redéployée. Ces missions peuvent, en effet, jouer un rôle éminemment pédagogique et scientifique, dans la mesure où elles seront appelées tantôt à seconder et encourager les étudiants, tantôt à multiplier les contacts avec les universités d'accueil, répertorier les problèmes, recenser les solutions les meilleures, élaborer des guides précis quant aux disciplines proposées ici et là, aux particularités de tel ou tel laboratoire de recherche, aux séminaires, conférences et conventions existantes, etc...

De plus, la liaison entre le boursier et son établissement d'origine peut être assurée par ces missions culturelles. Les problèmes, multiples et complexes, rencontrés en ce domaine, exigent une telle mesure. M. Brerhi a, d'ailleurs, souligné cette nécessité et plaidé pour une « liaison qui devrait dépasser le stade administratif, utilitariste pour couvrir toute la dimension humaine »... Il faut, a-t-il dit, que « nos étudiants, nos travailleurs à l'étranger sentent de façon permanente que, derrière eux, il y a un pays qui les soutient, qui se soucie de leur réussite et de leur retour... »

A.C.

Chypre : 1^{ère} rencontre à New York

Une solution...

Pour la première fois depuis six ans, un sommet intercommunautaire a réuni à New York les représentants des chypriotes grecs et turcs, à l'initiative du secrétaire général de l'ONU, M. De Cuellar. Certes, c'est dans une atmosphère de crise que cette rencontre a débuté samedi 19 janvier et qu'à la fin de cette journée d'entretiens, la partie turque a lancé un ultimatum afin que la partie grecque signe le document proposé par M. De Cuellar

lar sans y apporter la moindre modification.

Ce sommet qui réunit le président reconnu, M. Spyros Kyprianou, et le leader de la communauté turque, M. Rauf Denktash, se heurte au fait que les positions des deux parties demeurent très éloignées l'une de l'autre. A peine élaborée, cette « réconciliation » paraît donc caduque, malgré tous les bons offices et les efforts réels du secrétaire général de l'ONU qui, malgré

tout, entend conserver quelque optimisme quant à une reprise ultérieure des négociations.

Pourtant, il existe au moins un signe réconfortant dans un contexte d'inimitié globale : les deux parties sont d'accord en ce qui concerne l'intégrité territoriale et l'indépendance de Chypre vis-à-vis de la Grèce comme de la Turquie dont on sait qu'elles influencent, chacune en direction de sa communauté, les destinées de l'île.

Le projet De Cuellar a donc au moins un mérite : il réunit, après des années d'intransigeance, chypriotes grecs et turcs autour d'une somme de propositions dont il leur appartient de tirer l'élément com-

mun. De fait, c'est là une chance unique de mettre fin à dix années de partition de l'île, quitte à remplacer l'accord de 1960 nul et non avvenu depuis les événements de juillet 1974 par un nouveau consensus.

La situation actuelle, c'est une évidence, n'est à l'avantage ni des chypriotes grecs ni des chypriotes turcs. Seule, l'O.T.A.N. y trouve des avantages importants. Dès lors, il va de soi qu'une réconciliation fondamentale dérangerait certains intérêts stratégiques. Mais, dans tous les cas, l'intérêt des habitants de Chypre est dans une solution chypriote qui respecte l'option non alignée, seule garante d'une véritable stabilité...

L'ambassadeur d'Algérie à Addis Abéba, M. Hocine Mesloub, a remis, le 15 janvier, aux autorités éthiopiennes un chèque de un million de dollars, contribution de notre pays aux efforts visant à soulager les populations si durement frappées par la sécheresse. C'est là, devait dire l'ambassadeur, l'ex-

pression d'un devoir de solidarité naturelle entre deux peuples frères et deux révolutions.

Le président du Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes des Affaires sociales, M. Mohamed Ennacer, effectuera prochainement une tournée

dans quatre pays frappés par la sécheresse (Soudan, Somalie, Djibouti et Mauritanie). Il rendra compte de sa mission à la Ligue arabe qui en tirera les conclusions et les initiatives immédiates et lointaines.

De même, le secrétaire général par intérim de l'O.U.A., M. Peter Onu, a visité successivement le

Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal, et devra au terme de son périple présenter aux pays membres un rapport général sur le problème de la sécheresse. L'O.U.A. avait décidé, sur proposition de l'Algérie, la création d'un fond spécial pour aider les 27 pays menacés ou frappés par la sécheresse.

Belfaa médaille de bronze à Bercy

Le champion algérien Othmane Belfaa, recordman d'Afrique du saut en hauteur (2 m 28), a remporté la médaille de bronze du concours des premiers jeux mondiaux en salle qui se sont déroulés ce dernier week-end à Bercy.

Belfaa a réussi 2 m 27, se classant derrière le Suédois Patrick Sjoeborg (2 m 32) et le Cubain Javier Sotomoyor (2 m 30). Mais, il a devancé dix concurrents, parmi lesquels, notamment, le Soviétique Vladimir Sereda et l'Allemand de l'Ouest Cario Traewhardt.

La performance de Belfaa est d'autant plus remarquable et prometteuse qu'il est resté longtemps absent des stades pour cause de blessure.



Cross Country

ENCORE BOUNNOUR



Une semaine après avoir remporté le championnat national à Chlef, Abderrezak Bounnour a récidivé, le 18 janvier, au cross international militaire de l'EMPS à Dély-Ibrahim. Bounnour a bouclé les 9,4 km du parcours en 28'51", menant la course à sa guise.

Incontestablement, il est le meilleur espoir algérien pour le prochain championnat du monde qu'il viendra préparer en France, le 10 février prochain.

Football

LEN « B » EN INDE

L'équipe nationale « B » se trouve depuis le 18 janvier à New Delhi où elle participe au tournoi international « Nehru ». C'est la première sortie officielle de cette équipe récemment constituée et dirigée par Mohamed Lekkak. Jusqu'ici, elle n'a disputé que deux rencontres face aux professionnels algériens (0-1) et au FC Mulhouse (0-0).

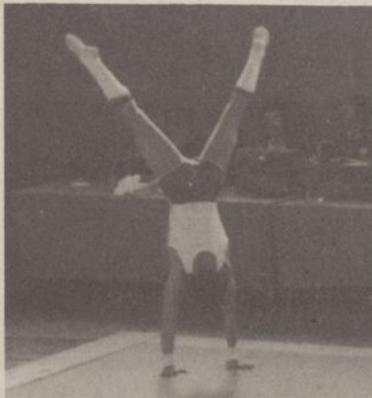
Avant de quitter Alger pour New Delhi, Lekkak a rappelé la mission assignée à cette équipe :

préparer la véritable « réserve » de l'équipe « A », c'est-à-dire les éléments susceptibles de jouer à un niveau supérieur et qui ont donc besoin d'être suivis régulièrement.

Dix-huit joueurs ont effectué le déplacement en Inde où la tâche est difficile face à des adversaires tels que l'Inde, l'URSS, la Yougoslavie, le Maroc... Il faut espérer qu'au-delà des résultats, ils en tireront une expérience nécessaire pour la suite de leur progression.

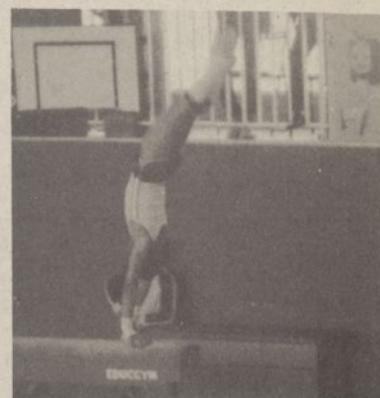
Le coup d'envoi du tournoi « Nehru », prévu pour le 18 janvier, a été reporté de deux jours à cause de pluies diluviennes qui s'étaient abattus sur New Delhi. ■

COURRIER



Mohamed Rokia, né le 17 avril 1965 à Roubaix, pratique la gymnastique depuis huit ans. Au sein de la JSM, un grand club de la région du Nord de la France.

Du niveau 3, Mohamed participe régulièrement à des compétitions au niveau régional. Tout en pratiquant la gymnastique, il pré-



pare le brevet de secourisme et le brevet d'éducateur sportif, 1^{er} degré.

Le plus cher désir de Mohamed Rokia : participer à des stages ou des compétitions en Algérie. L'appel est transmis.

L'adresse de Mohamed : 61, rue Dammartin, 59100 Roubaix.



Je suis un jeune Algérien de 21 ans et je vous envoie un très grand bonjour d'Algérie. Tout d'abord, je tiens à remercier « La Semaine » pour les efforts qu'elle fait et, surtout, pour les interviews qu'elle a eu avec nos joueurs professionnels. J'espère que ça va continuer. Bon courage.

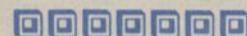
Je désire correspondre avec des jeunes (filles ou garçons) Algériens, Tunisiens ou Marocains ré-

sidant en Europe pour lier amitié et échanger des idées sur le sport en général et le football en particulier.

Bonne Année 85 pour « La Semaine ».

Mes coordonnées :

Issad Noureddine
C.H.M.N. Hadj Messaoud
La Djenina
Bordj-El-Kiffan. Alger.



Djamila Adjat et Samira Zerouda, d'Oran, voudraient correspondre avec les frères Berrandou, de Poissy, afin d'avoir plus de renseignements sur la discipline qu'ils pratiquent (boxe thaïlandaise) et, bien sûr, sur eux-mêmes.

Tout en rappelant à nos deux lectrices que les quatre frères Berrandou ont été présentés dans le n° 89 de « La Semaine » (6 juin 1984), nous leur faisons savoir que leur lettre a été transmise, par nos soins, aux intéressés.

Le programme sportif de l'UNJA pour 1985

L'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA), qui célébrera son 10^{ème} anniversaire cette année et qui tiendra une conférence nationale sur le mouvement sportif national les 23 et 24 avril, vient de publier le programme de ses activités sportives pour les prochains mois. En voici le contenu :

- 2^{ème} coupe nationale de football UNJA : phase communale (janvier), phase wilayale (février), phase régionale (mars), phase inter-régions (avril), phase finale (19 mai).

- Tournoi international de football UNJA (8 mai à Sétif).

- 2^{ème} coupe nationale de football étudiants (10 mai à Alger).

- 1^{er} festival national de sport UNJA (17 et 19 mai à Alger).

- Opérations aires de jeux (mars, avril, mai).

- Cross du parti et des APC : phase communale (15 février), phase wilayale (1^{er} mars), phase nationale (29 mars à Tizi-Ouzou). ■

LE MAHD ET L'ASCO ELIMINES



Deux grands de la Nationale I (le MA Hussein-Dey et l'ASC Oran, respectivement 2^{ème} et 7^{ème} au classement) éliminés, dix victoires après prolongations, quatre décisions après les tirs de pénalités. Les 32^{èmes} de finale de la coupe d'Algérie ont enregistré leur lot de surprises et de suspense.

Honneur donc au NADI Alger et au NADIT de Sidi Bel-Abbès qui ont sorti le MAHD et l'ASCO. D'ores et déjà, leurs noms marqueront l'édition 1984-85 de la coupe d'Algérie. Et ce n'est pas fini.

Beaucoup d'autres petits clubs se sont défendus comme des lions et ne se sont inclinés

— devant des grands — que par la plus faible des marges : la JSJ et l'IRB Arzew, au tir des pénalités, respectivement face à l'EP Sétif et au WM Tlemcen ; l'OMM, le DRB Baraki, l'IRB Laghouat, le CCB Sig, le MB Skikda, le MB Saïda, après prolongations, tous face à des clubs de Nationale I.

Quatre ténors, seulement, ont passé ce tour assez aisément. Il s'agit de la JET, du MPA, le CSO et du GCRM. C'est tout dire.

N'oublions pas dans ce bilan de souligner la qualification d'un tout petit, l'IRB Medrissa qui a éliminé l'IRB Mohammedia.

en bref

● Quel est l'Algérien qui a marqué le plus de buts dans le championnat de France de première division, entre 1970 et 1985 ? Mustapha Dahleb, vous avez gagné. Combien de buts ? C'est plus difficile. 101, exactement.

En parcourant les statistiques de « France-Football » sur les buteurs du championnat de France pour les quinze dernières saisons, on trouve que Maroc est le deuxième buteur algérien, avec 43 buts, Tlemçani troisième avec 18. Ensuite, viennent Kourichi (15), Oudjani (6), Chebel (2), Medjahdi (Liegeon, 2), Madjer (2), Benmabrouk (1) et Assad (1).

57 joueurs ont marqué plus de 100 buts depuis l'existence du championnat professionnel français. Onnis est largement en tête (290). Deux Algériens figurent dans ce club des 100 : Mekhloufi (18^{ème} avec 143 buts) et Dahleb (54^{ème} avec 101 buts).

● Du changement au Racing Club de Paris où évoluent quatre Algériens (Madjer, Benmabrouk, Chebel et Laachi) : l'entraîneur De Martigny a été remplacé par Zvunka, défenseur de l'équipe. De Martigny est devenu directeur sportif.

Zvunka réussira-t-il à sauver le Racing qui est bon dernier actuellement au classement ? La tâche sera rude. Profitant du report des matches de championnat, le nouvel entraîneur a emmené son équipe au Maroc pendant cinq jours pour préparer la reprise.

● Trois matches-retard de football (Nationale-I) se sont disputés le 14 janvier. Les résultats :

USM Annaba : 1 — Chlef SO : 1
JSM Tiraet : 3 — GCR Mascara : 0
USM Harrach : 0 — AM Ain M'ila : 0

● Le FC Mulhouse, qui a préparé la reprise du championnat de France (Division II) en Algérie, n'a finalement disputé qu'un seul match amical. Contre l'équipe nationale « B » (0-0).

Le deuxième match que les camarades de Assad devaient jouer le 15 janvier contre le MPO à Tlemcen a été annulé, le terrain étant enneigé.

Domage pour Mulhouse, mais également pour le MP Oran qui comptait avoir un bon sparring partner en vue de son match de coupe d'Afrique prévu pour le début mars à Bamako.

● Le FAF et l'UNJA ont signé, le 14 janvier à Alger, un protocole d'accord pour des actions communes en faveur de la jeunesse sportive.

Parmi les décisions concrètes dans le cadre de cet accord, une ligue nationale de football pour les jeunes, une équipe nationale de football « inter-quartiers » et un projet de rétablir le demi-tarif à l'entrée des stades pour les adhérents à l'UNJA et les étudiants.

● Plus que quatre pays africains en course pour le championnat du monde de football (juniors) qui aura lieu en septembre prochain en URSS : la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Nigéria et l'Ethiopie.

Ces quatre pays viennent de se qualifier, respectivement, devant le Maroc (0-1 et 2-0), la Guinée (0-0 et 3-1), le Cameroun (0-3 et 5-1) et le Zimbabwe (1-1 et 2-0).

Le dernier tour éliminatoire de la zone africaine, qui devra se dérouler avant le 31 mars, opposera la Côte d'Ivoire à la Tunisie, d'une part, et le Nigéria à l'Ethiopie, d'autre part. Les deux pays vainqueurs représenteront l'Afrique à la phase finale du championnat du monde.

● L'international algérien et pilier du Racing Club de Paris, Halim Ben Mabrouk, vient d'être opéré de l'épaule.

Un coup dur pour le RCP qui perd pour quelques semaines l'un de ses meilleurs éléments.

LES RESULTATS

Est :

- A CONSTANTINE : ESMG 1 - MB Skikda 0 (après prolongations).
USMA 1 - IRB Khenchela 0.
A BEJAIA : MB El Eulma 2 - Nadi Sétif 0.
EPS 0 - JSJ 0 (EPS qualifiée aux pénalités 3-1).
A SETIF : Les rencontres MBB-AJC et AMAM-CMC ont été reportées en raison de l'impraticabilité du terrain.
A EL MILIA : WKFC 1 - FC Taher 0.
A CHELGHOUH LAID : IRB Sétif 2 - IRS Constantine 1 (après prolongations).
JRBM Sétif 0 - CRB Constantine 4.
A EL KHROUB : HB Chelghoum Laid 1 - SOC Annaba 2.

Centre :

- A EL HARRACH : JHD 1 - USKA 2 (après prolongations).
A HADJOUT : JET 4 - RIJMD.
A KOLEA : WOB 2 - OMM 1 (après prolongations).
A MOUZAIA : MPA 2 - CB Sidi Moussa 0.
A BLIDA : RSK 2 - DRB Baraki 1 (après prolongations).
A EL KHEMIS : CSO 2 - IRB Birmandreis 0.
A EL HARRACH : IRT 0 - NRB 0

Ouest :

- AU 20 AOUT : CMB 1 - IR Sahha 0.
A EL BIAR : JSBM 1 - MB Tablat 0.
A KSAR EL BOUKHARI : USMH 1 - IRB Laghouat 0 (après prolongations).
A BOUFARIK : IRBEB 0 - SRK 1.
AU 20 AOUT : MAHD 1 - NADI 2 (après prolongations).
A ORAN (19 Juin) : CMH Oran 0 - NADIT Oran 1.
CRB Tighenif 1 - ESO Mostaganem 1 (ESOM qualifié aux pénalités 4-2).
A MOSTAGANEM : JCMT 3 - CRB Sfisef 2.
ASCO 1 - NADIT Bel Abbès 1. (NADIT qualifié aux pénalités 4-3).
A MASCARA : IRB Médrissa 3 - IRB Mohammedia 2 (après prolongations).
ESMBA 3 - CCB Sig 2 (après prolongations).
A TLEMEN : IRB Relizane 1 - CRB Mécheria 0.
A SIDI BEL ABBES : MPO 3 - MB Saïda 2 (après prolongations).
A TEMOUCHENT : WMT 1 - IRB Arzew 1 (Tlemcen qualifié aux pénalités).
A SAIDA : GCRM 2 - FCB Frenada 0.

« L'immigration : une chance pour la France » de Bernard Stasi.

Une invitation à un débat serein et sérieux



L'immigration est une chance pour la France. Affirmation sous la forme de titre d'un ouvrage clamée haut et fort dans un pays où la vogue est à la diatribe accablant les communautés étrangères de tous les maux dont souffre la société française. Affirmation et certitude venues du fond de la conscience et de la réflexion d'un auteur en dehors de tout soupçon partisan. Il n'est pas membre des mouvements traditionnels de défense des immigrés. Il n'est pas le porte parole du monde œcuménique. Il n'appartient pas à la gauche et à ses traditions humanistes porteuses de générosité, souvent, de paternalisme, parfois, ou vice-versa. Non. Il s'agit d'un auteur, classé politiquement à droite qui a osé s'inscrire à contre courant des thèses dominantes de sa famille politique sur un sujet aussi brûlant que sensible devenu un enjeu électoral.

Le nom de cet auteur est maintenant connu de tous (pour ceux qui l'ignoraient), pour dire que les médias français n'ont pu rester insensible à son livre qui capte l'attention par son titre provocateur pour beaucoup de français, a commencé pour de nombreux journalistes. En tout cas, en mettant sous plume ses idées sur l'immigration et en choisissant le titre de l'ouvrage, M. Bernard Stasi savait, en se situant en dehors des idées reçues

et du triste débat politique sur l'immigration, qu'il allait mettre un peu de baume aux cœurs des antiracistes mais surtout déranger et irriter tous ceux qui travestissent les vérités, qui conjugent mauvaises fois et mensonges pour servir une idéologie de haine et/ou pour s'assurer une bonne pêche électorale, partant du principe que tous les moyens sont bons pour vaincre l'adversaire politique. N'est-ce pas à ceux-là que s'adresse le premier vice-président du C.D.S. (Centre des Démocrates Sociaux), une des composantes de l'U.D.F., lorsqu'il dénonce « ceux qui exploitent délibérément, pour conforter leur influence politique, les difficultés vraies et les inquiétudes plus ou moins justifiées, ceux qui exacerbent les passions, ceux qui n'hésitent pas à réveiller les instincts les moins nobles dans les profondeurs de l'âme française » ?

LES FRANÇAIS IGNORENT LES FAITS

M. Stasi, qui rappelle d'emblée que lui-même est un immigré de la deuxième génération, de père espagnol et de mère cubaine, demande que le problème de l'immigration, qu'il considère comme une des questions clés de la société française, soit abordé avec

sérénité. Une sérénité indispensable pour convaincre les français des faits qu'ils veulent ignorer et concevoir l'avenir.

Pour les faits, le député-maire d'Epernay, seconde fonction actuelle de M. Stasi, indique que « les français ignorent ou font semblant d'ignorer » qu'ils sont 18 millions, soit le tiers de la population, à être des descendants d'immigration remontant à la 3^{ème} génération. Pour dire que le modèle intégrateur français a impeccablement assimilé des communautés qui avaient la particularité d'être européennes et chrétiennes (polonais, espagnols, italiens, portugais). Avant d'expliquer pourquoi ce modèle grippe dès qu'il s'agit de communautés arabo-africaines et musulmanes, M. Stasi avance une certitude : la très grande majorité de la population immigrée actuelle restera en France, quelque soit la réussite d'une politique d'incitation au retour. Il précise : que les immigrés gardent ou non leur citoyenneté d'origine.

VERS UNE FRANCE PLURIELLE

A partir de ce postulat de base, M. Stasi estime dépasser la question tendant à savoir si la présence de communautés étrangères est souhaitable. « Il faut faire avec » semble-t-il dire avec une fatalité imposée par l'histoire. Mais là où il y a innovation contrairement aux précédents historiques, de ceux qui se sont intégrés dans la société française en adoptant « le modèle culturel dominant », c'est que certaines de ces communautés, plus précisément maghrébines et africaines, garderont leurs particularités culturelles et religieuses. La France peut-elle vivre plurielle ? s'interroge alors M. Stasi pour qui la réponse est évidente en précisant : « La réalité de la France plurielle repose sur une seule question : les français sont-ils capables d'accepter la cohabitation d'abord, l'insertion ensuite, à égalité de droits et de devoirs, de la communauté maghrébine ? C'est ce problème et nul autre qui est posé quand on évoque la question de l'immigration ». Ce qui ne l'empêche pas un peu plus loin d'élargir le problème à toute la communauté musulmane.

Fini l'assimilation. Place à la cohabitation. Stasi voit là comme un défi lancé à la société française actuelle. « Mais, précise-t-il, un défi et peut-être une chance ». Le défi est dans l'élaboration d'une politique de réinsertion, l'auteur avance pratiquement tout un programme basé sur le respect des différences, aussi efficace que capable de rallier l'adhésion des français.

Sur la chance (n'est-ce pas le titre du livre ?), M. Stasi développe une série d'argumentations ou le souci démographique, qui impose l'acceptation d'une société française de « métissage », n'est pas des moindres. Mais la question de la procréation n'est pas seule dans la balance. Pour l'auteur, la présence des étrangers aide les français à « mieux s'ouvrir à l'univers, à mieux comprendre le monde qui change, à mieux préparer les temps qui viennent ». Elle est une chance, et là intervient son analyse géo-politique, pour la naissance d'une sorte de grand ensemble euro-africain qui donnerait de nouvelles raisons de vivre en évitant le déclin de la France, mais aussi de l'Europe, et en contribuant au développement des pays du sud.

M. Stasi sera-t-il entendu par le monde politique français dans son invitation à un débat serein sur l'immigration au-delà des clivages traditionnels ? C'est la question principale qui se pose après la lecture de son ouvrage. L'extrême droite elle n'a pas attendu pour s'exprimer. « Depuis la parution du livre j'ai reçu des centaines de lettres d'insultes et de menaces », affirme l'auteur.

M. MERZAK

« L'immigration : une chance pour la France » de Bernard Stasi. Editions Robert Laffont. Collection « Parler franc ». 192 p. 65 F.

Conférence

CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN

171, rue de la Croix-Nivert
75015 PARIS

« Expériences et perspectives de développement »

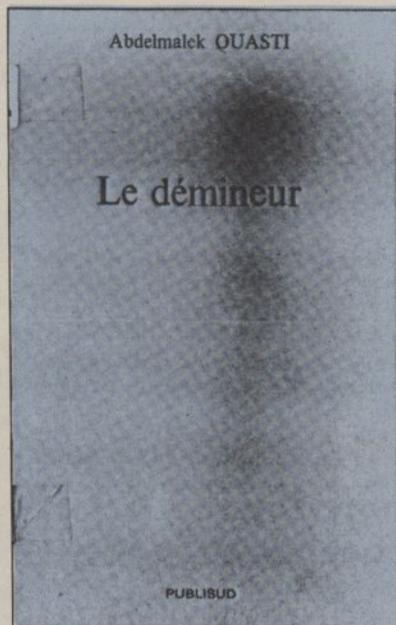
CONFÉRENCE
donnée par
M. Mohand Oulahoucine
BENISAD

MARDI
29 JANVIER 1985
à 19 heures

au
Centre Culturel Algérien
171, rue de la Croix-Nivert
75015 PARIS
Tél : 554.95.31

Métro : BOUICAUT

Sur le front du barrage



*Dans l'ensemble des témoignages, mémoires, récits relatant différents aspects de la guerre de libération nationale, ce court récit est triplement important.

UN FRONT OUBLIÉ : LE BARRAGE

La guérilla rurale avec ses accrochages, ses embuscades, ses corps à corps glorieux entre les troupes de choc de l'armée française et les commandos de l'ALN, même si elle reste largement sous étudiée est présente dans la tête de chaque algérien. Il en est de même de la guérilla urbaine avec ses fidaïs défiant la répression et portant la mort et la peur dans les rangs coloniaux. Pages glorieuses, images d'Épinal...

C'est d'un autre front que nous parle Ouasti. Depuis 1957, l'armée française a mis en place aux frontières marocaine et tunisienne un puissant dispositif fait de barbelés électrifiés et de blockhaus : le barrage. Sa fonction : isoler l'ALN de ses soutiens extérieurs et la priver de ses bases arrières.

Ce récit nous raconte la vie quotidienne de ces milliers de djounoud dont le rôle est de harceler le barrage et de faire passer en Algérie les armes, munitions et médicaments qui représentent pour les maquis un véritable ballon d'oxygène. Sur ce barrage de la frontière marocaine où l'auteur a servi en tant que démineur à l'âge de seize ans, pas de montagnes ni de pitons propices aux hauts faits d'armes : « Nous, c'est le plat. Terre noire, encrassée de broussailles qui mettent votre peau à sang, qui vous déchirent les mains, les genoux et l'âme », pas de place pour les actes d'héroïsme individuel, mais un patient travail de fourmis contre un dispositif qu'il s'agit de combattre en permanence. « Une guerre qui est plus qu'une guerre, un duel incessant où la fureur et la mort n'autorisent jamais de répit. Chaque nuit

finit par ses morts rituels... Le jour, la lumière dilue et les vivants et les morts dans le silence. Et l'on attend la nuit pour commencer ».

Guerre contre un ennemi abstrait, invisible, retranché derrière ses fortifications et que l'on ne connaît que par sa puissance de feu. Disproportion du rapport de forces. Contre le blockhaus le bengalote, contre les barbelés électrifiés des pinces, contre les chars des bazookas, contre les projecteurs le canon stratégique : « Le vide provoqué par le bengalote est comblé par les soldats français aussitôt le soleil levé. D'autres piquets, un autre grillage, du fer barbelé comme si toute la terre ne produisait que cela ! Travail de Sisyphe où chaque jour tout est toujours à refaire, où la seule chose qui compte est de rester en vie pour affronter à nouveau le barrage le lendemain.

LE TÉMOIGNAGE ÉMOUVANT D'UN SIMPLE DJOUNDI

Ce récit n'est pas le fait d'un responsable politique ou militaire de la Zone Opérationnelle Nord mais d'un simple combattant. Le lecteur n'y trouvera pas de discours globalisant sur la place de la guerre des frontières dans la stratégie globale de l'ALN mais le récit de la quotidienneté de la guerre vécue par un djoundi. Autérité de la vie matérielle, bien sûr, faite de pain au goût de « papier neuf » de tabac qui « assèche la gorge » où les seuls luxes sont un lit « en carton » et un quart de café qui « rafraîchit le goût de durer », mais surtout la peur, chevillée au corps d'être « déchiqueté par une mine ou bien brisé par un obus » et aussi la peur panique du radar, des chars et de l'attente d'une mort lente. Peur qui fait envier une mort rapide, propre, par balles, panique qui enlève à certains le désir de vivre et fait de chaque combattant un homme solitaire :

« Quant bien même l'on serait entouré d'amis, on est seul, on sera toujours seul. Quant le feu de l'enfer nous entoure, nous nous fragmentons en petites lueurs de vie. Chacun est seul. Chacun se sent l'unique cible des éclats et des balles ». Monde régressif où les valeurs s'inversent que ce microsome guerrier dans lequel ce n'est plus la vie mais la mort qui a sens : « Un bataillon qui se respecte est un bataillon qui ne compte plus ses hommes hachés par les balles et les obus. Une section qui tient à sa réputation ne compte pas plus d'une quinzaine de compagnons décharnés.

C'est ainsi, chez nous les morts font la renommée des vivants ». Monde où le courage ne consiste pas à accepter la mort mais à continuer de vivre dans la peur panique de la mutilation, pour maintenir le précaire équilibre des forces, pour permettre à la guerre de durer, car la peur quotidienne n'enlève pas au démineur la conscience du sens du combat qu'il mène, mais elle le dépouille de toute la grandiloquence des discours et réduit ce sens à une épure à la fois blasée et inébranlable : « Non nous ne pouvons pas baisser de ténacité et de courage. Nous courrons à notre perte, à la débacle. Et quoi que l'on dise de nous-mêmes, quoi que l'on pense de cette existence de folie et de démesure, nous sommes obligés d'aller plus loin que nous mêmes, nous sommes forcés de nous dépasser pour maintenir cet équilibre précaire que tous les compagnons tombés ont dressé de leur sang et de leurs larmes, l'équilibre de la force et du courage ».

UNE ÉCRITURE D'UNE GRANDE QUALITÉ

La force de ce récit réside principalement dans son écriture qui n'a ni la platitude d'une simple relation de faits ni la boursouffure d'un discours « bien pensant ». Dans sa simplicité corrosive, l'écriture de Ouasti nous introduit au cœur de l'aliénation guerrière, au cœur de la non-correspondance structurelle entre le sens assigné au combat et la pratique quotidienne de ce combat purtant

nécessaire à la réalisation du sens. Pour le jeune démineur la noblesse du projet n'illumine pas tout. Il sait dire la peur des obus : « Quant le sifflement de l'obus fendait l'air vous vrille la moelle des os, il est déjà trop tard, la mort est là, au fond de votre cœur » et la mine encrier qui « explose sous le poids de l'homme en marche, déchiquète le compagnon malheureux et le jette l'os nu, de minces filets de sang courant sur la terre noire ». Il sait trouver les mots pour exprimer la solitude des combattants : « Nourriture. Garde. Nuit. Barrage. Sentinelle. Mot de passe. Barrage. Voilà notre langage. Voilà nos contes et nos conversations, nos échanges et notre univers » et la démesure de leur action semblables à « un enfant qui s'exposerait chaque nuit aux coups d'un dément fou furieux ».

Mais cette écriture tient de la phénoménologie d'un piétinement mortel qui confine parfois à l'absurde, ce récit n'appartient pas à la littérature de l'absurde. Il sait aussi dire la rare amitié : « Chaïb m'apprend à durer. En échange, quand les mots ne sont point durs à venir, je lui parle de la mer » et la détermination à poursuivre la lutte : il faut harceler les blockhaus et les guérites avec ces fétus de paille que nous avons pour armes, avec ces corps brisés de lassitude et de fureur qui sont les nôtres... Et notre action ne suffit pas. Il faut qu'elle prenne plus d'ampleur, plus d'efficacité, plus de risques ».

Dans le *Le Démineur*, le sens n'est pas là pour occulter ou réduire le non-sens, le sens est là dans l'action des hommes qui, dans le non-sens quotidien contribuent à la réalisation de l'espoir commun.

Avec Ouasti, une nouvelle écriture épique fait irruption sur la scène de la littérature algérienne, une écriture libre et puissante qui démystifie l'unilatéralité des héros de légende et dévoile un héroïsme à hauteur d'homme.

Abdelkader DJEGHLOUL

Le Démineur,
Abdelmalek Ouasti,
Publisud, Paris, ENAL, ALGER, 109 p. 1983.

RÉSIDENTS ALGÉRIENS

pour la défense de vos
droits moraux et matériels

adhérez

à l'Amicale des Algériens
en Europe

Livraisons

**Mouloud Feraoun,
Kateb Yacine...**



Textes présentés par
Youssef NACIB

★ Mouloud Feraoun, Mouloud Mammeri et Kateb Yacine sont les trois titres que nous propose la collection « classiques du monde » de Fernand Nathan en coédition avec Enal-Enap.

La série maghrébine est dirigée par Mme Houaria Kadra Hadjadj, enseignante à l'université d'Alger.

C'est à Youcef Nacib, El Hassar, Zeghari, Louanchi et Ismael Abdoun qu'on doit ces contributions consacrées aux trois auteurs algériens.

Ces ouvrages sont on ne peut plus nécessaires pour tous les jeunes qui veulent en savoir davantage sur les écrivains de notre terroir. D'autant que la présentation des ouvrages est facilitée par une disposition des repères biographiques et bibliographiques, éclairés par le choix des textes.

Conçue dans une perspective d'incitation à la lecture des auteurs algériens, tunisiens et marocains, la série maghrébine des « Classiques du monde », devra s'enrichir dans l'avenir d'une douzaine d'autres écrivains.

Revue

Dossier « racisme » dans « Le Peuple »

★ « Le Peuple », organe officiel de la C.G.T., consacre dans son numéro 1186 en date du 17 janvier 85, un dossier au racisme.

Dans son édito, introduisant le dossier, « Le Peuple » écrit :

Le racisme peut commencer par l'intolérance vis-à-vis d'un autre que l'on juge inférieur à soi-même, et comme c'est vrai, que l'on est toujours inférieur à quelqu'un, nous pouvons tous être victimes du racisme.

Aujourd'hui, avec le développement de la crise, le racisme a tendance à ressurgir.

Le chômage est un facteur important du racisme, car quoi de plus facile à dire « X millions de chômeurs », « X millions d'immigrés », cela peut apparaître comme une réflexion de bon sens. Et il ne s'agit pas de juger, encore

« L'oued et la zaouia » par Denise Brahimi

★ Russe est son origine, Allemand est son habit, islamique est sa croyance. Isabelle Eberhart avait de quoi « surprendre » le milieu des colons en Algérie en ces années du XIX^{ème} siècle finissant. Pour s'en convaincre, il suffit de replonger dans l'ouvrage qui lui est consacré « l'oued et la zaouia : lecture d'Isabelle Eberhardt » (1), aux éditions OPU (Algérie).

Auteur : Mme Denise Brahimi, professeur à l'université d'Alger.

La préface est de Michel Tournier qui écrit à propos de celle qui en son temps avait « défrayé la chronique » : « sa vie va être désormais un perpétuel va-et-vient entre l'Europe et l'Afrique. Elle n'aspire qu'à plonger toujours plus

profondément, plus intimement dans cet islam maghrébin, mais rien n'est facile l'administration française voit d'un mauvais œil cette femme russe, au nom allemand, habillée comme un homme et ne fréquentant que des milieux « indignes ». Destin hors du commun pour Isabelle Eberhardt ? Certes, mais sans doute largement influencé par le milieu familial dans lequel elle a baigné. Ainsi comme le souligne Denise Brahimi, « entre le rapport d'Isabelle au souvenir de sa mère morte, son comportement face aux hommes et à la sexualité et son choix de la vie bédouine contre l'Occident moderne il n'y a évidemment pas de liens nécessaires et tels que l'un n'aurait pu être sans l'autre, mais il y a des convergences dans les causes et des analogies dans les effets et en tout cas une même conscience malheureuse, extrêmement présente bien qu'insatisfaite » (...)

(1) « L'Oued et la Zaouia : lecture d'Isabelle Eberhardt » par Denise Brahimi. Ed. OPU, Alger Publications, Paris 1984.

moins de condamner des travailleurs qui peuvent avoir de telles réflexions.

Notre objectif doit surtout être de comprendre d'abord, pour argumenter ensuite, afin de conduire à dépasser de tels raisonnements, trop vite simplifiés et taxés de bon sens. C'est l'objet de ce dossier.



Radio

Littérature orale tunisienne

France culture

★ Daniel Maximin se propose, dans son émission « Antipodes » de ce mercredi, de nous raconter la saga des Beni Hilal et leur marche vers les contrées sahariennes.

La tribu des Beni Hilal est originaire du Sud de l'Arabie. Vers les années 1070 ces nomades, guerriers intrépides, prennent pied en Afrique du Nord. Ils mettront quelque trois cents ans pour fouler des pieds de leurs coursiers les sables des confins sahariens, entravés qu'ils seront dans leur progression par la puissance des Zenata.

Cette saga a laissé des empreintes sonores dans la mémoire maghrébine, notamment

en Tunisie. C'est à cette tradition orale que nous convie l'émission. La parole est à la geste...

mercredi 23 janvier
France Culture 20 h 30

Egypte : Musique traditionnelle

France Musique

★ Le jour même de l'inauguration des Journées de musique arabe à Nanterre, France Musique dévide ses bobines musicaux. Au programme Ahmed Mohamed Barrayn, le chanteur aveugle du Sud de Louxor qui est considéré comme le plus prestigieux des chanteurs du « madih ». Une longue soirée en perspective pour les amateurs.

France Musique
25 janvier à minuit.

Hommage

Haddad Djillali

« L'homme à l'accordéon » n'est plus



« Il a quitté la vie comme il a vécu : sans bruit, de peur de déranger. »

Un tel aphorisme s'appliquerait à bien des égards à Haddad Djillali, dont on vient d'apprendre la disparition, l'autre jeudi, à Alger. En nous quittant, l'homme — dont la mince silhouette s'accommodait avec aisance de l'inséparable accordéon qui faisait la joie de ceux qui l'écoutaient — n'a pas seulement laissé un monde musical en deuil, mais, sans doute, un vide que peu, pour talentueux qu'ils fussent, ne sauraient combler.

Haddad Djillali était en effet de ceux qui conjuguèrent courtoisie et modestie tout en prodiguant son art avec le doigté du professionnel.

Ceux qui avaient été charmés par sa musique pouvaient, à la simple écoute des premières notes qu'égrenait son accordéon, reconnaître sa signature musicale avant même de distinguer celui qui faisait jouer ses doigts sur le clavier.

Je me souviens même d'une

prestation vue sur le petit écran, où l'artiste, accordéon bretellé, accompagnait je ne sais quel chanteur de variétés. Le lendemain, le téléspectateur passa vite sur la prestation — pourtant de qualité — du chanteur pour s'attarder sur le talent de « l'homme à l'accordéon ». Car Haddad Djillali était un virtuose et les nombreuses œuvres musicales qu'il a signées sont là pour témoigner de la réalité de ce talent qui a été pour quelque chose dans la renommée de tant de chanteurs, qu'ils aient pour nom Chaou, Rabha, Abed, Driassa ou Lamari. Souvenons nous de « Djazayria », « Man'sitchi » « Samra », pour ne citer que les chansons interprétées par Lamari. Accordéoniste, Haddad Djillali n'était pas moins arrangeur, parolier, chef d'orchestre. Les cordes de son talent lui permettant d'avoir une place bien particulière dans le milieu musical algérien. C'est dire l'incommensurable perte que vient de subir le monde de la musique algérienne.

LAMINE A.

Bande dessinée

Angoulême 85

La B.D. « made in Algérie » fait Salon



Dessin d'Alder paru « Algérie-Actualité » n° 1003

Angoulême est au 9^{ème} art ce que Cannes est au 7^{ème}. Autant dire que la métropole de la Charente va crouler du 24 au 28 février prochain sous les « cartoons ». Ce salon international de la B.D. est à sa douzième édition, n'en déplaise aux superstitieux (!). Le cru 85 aura ceci de particulier que pour la première fois l'Algérie sera

présenté à Angoulême grâce à Melouah et Slim.

Quant aux autres bédéistes algériens, ils seront présents grâce à l'exposition de leurs albums qui donneront l'occasion au public français d'admirer l'éventail de la production venue d'Algérie.

la ballade du proscrit



★ Voilà un petit ouvrage de bande dessinée qui de l'avis de tous ceux qui l'ont feuilleté « ne manque pas d'intérêt ». Il faut dire que la ballade que nous raconte Bouslah s'inspire de celle des bandits d'honneur et puise ses racines dans la mémoire de nos campagnes.

Que l'histoire commence en 1933, quoi d'étonnant à cela, puisque ce millésime-là consacrait le centenaire d'un colonialisme triomphant dans nos contrées algériennes.

Voilà le caïd zélé serviteur du colonat. Voilà Ali victime de l'oppression qui, par la force des choses, prend en quelque sorte le maquis...

Une histoire à découvrir, non

pas seulement pour s'évader de la grisaille quotidienne, mais pour méditer sur le passé.

(Enal.)

Exposition au Centre Culturel Algérien

Qal'at Bani-Hammad

Djamel Farès, photographe et Saadane Benbabaali, chercheur en histoire de la civilisation musulmane, ont uni leur talent et nous invitent à les suivre sur les traces d'une cité disparue, La Qal'a des Bani-Hammad. Toute l'exposition que présente le Centre culturel algérien, tente de faire parler ces pierres, ces vestiges qui connurent leur heure de gloire et qui témoignent de la grandeur de notre passé.

La dynastie hammadite, dont la Qal'a des Bani-Hammad fut la première capitale, doit son nom à son fondateur Hammad Ibn Bologgin. Hammad était le fils du prince ziride Bologgin qui bâtit Alger, Médéa et Miliana, et gouverna le Maghreb au nom des Fatimides à partir de 972 de l'ère chrétienne, date à laquelle ces derniers firent la conquête de l'Égypte et s'y installèrent. Hammad fut autorisé à fonder la Qal'a des Bani-Hammad en l'année 1007-1008, sur le versant du Mont Maadid, à la limite nord des

Poésie

Slimane Farhi

Mes soucis
sont les vôtres,
mais mes pensées
sont miennes



★ « Mes soucis sont les vôtres, mais mes pensées sont miennes ». Voilà une pour le moins originale façon de présenter ses vœux au lecteur chez Farhi Slimane. Pour le moins originale, car c'est par un recueil de poèmes que ce travailleur algérien entend s'exprimer. A sa façon. Chaleureux et simple, un air faussement bourru comme tous les enfants des campagnes, mais le verbe et le cœur toujours généreux.

Cet enfant de Haïzer, près de Bouira, maintenant à l'orée de sa trente-huitième année, s'interroge sur le reflet de soi-même. Qui est-il au juste, lui qui en 1962 a quitté l'école pour devenir cultivateur — « vie que j'aimais beaucoup, dit-il » — et qui en 1971 devient en France « émigré » ?

Qui suis-je ? se demande-t-il. Et de répondre : « Je ne sais pas moi-même ».

Pourtant quand en 1979, il pousse la porte du bureau du centre social de Marly-le-Val, c'est pour tendre un manuscrit où il a couché par rimes ces profondes convictions.

Touchées, les animatrices préfacent le recueil et nous disent que Slimane est « de cette sorte d'homme qui accroche la sensibilité dès la première rencontre ». Comment d'ailleurs aurait-il pu en être autrement quand on sait que travailleur dans une usine où il conduit huit heures de rang un chariot élévateur, il s'évade le soir par la magie de l'écriture et de la poésie.

Voilà sans doute une histoire à découvrir, en feuilletant les pages rimées de ce recueil.

Slimane Farhi.

« Mes soucis sont les vôtres... »
Recueil de poésies.
Imprimerie Vere. Lille.

gouvernant sur le Maghreb Central durant près d'un siècle et demi.

Aujourd'hui, certains vestiges, monuments, objets d'art ont traversé le temps et racontent ce que fut notre histoire pour ceux qui savent les interroger, racontent ce que fut notre histoire. Djamel Farès et Saadane Benbabaali font partie de ceux-là et avec beaucoup de patience, de minutie et de travail, ils ont essayé, à travers cette magnifique exposition, de ressusciter de la poussière et de la terre la Qal'a des Bani-Hammad. Défiant le temps et l'espace, ils ont réveillé une cité endormie, pour lui rendre hommage. Et ainsi que MM. Farès et Benbabaali le disent eux-mêmes, ils ont « parcouru de long en large le site de la Qal'a, interrogeant les signes que portent les pierres, réveillant les souvenirs encore vivants dans la mémoire des hommes afin de dire par des images et des mots quelques bribes de la vie mouvementée de la cité hammadide ».

Y. AMINA

Exposition au Centre Culturel Algérien - 171, rue de la Croix-Nivert 75015 PARIS, du 08 au 31 janvier 1985.

Hommage

à Nadjm Oud Dine Bammate

islamologue
distingué

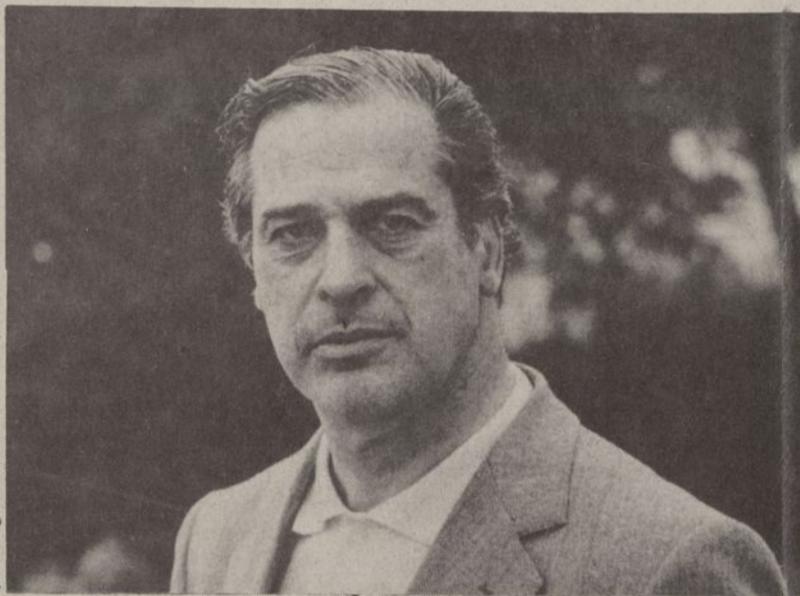


photo Agnès Barrat

Un être de lumière...

« Tout homme goûtera
la mort.
Vous recevrez sûrement
votre rétribution
le jour de la Résurrection. »
(Sourate III, verset 185)

Le passage de la vie à la mort. Le passage des instants succédés à l'Éternité.

Nadjm Oud Dine Bammate s'est, souvent, durant l'année écoulée, exprimé dans « La Semaine de l'Émigration ».

D'une inlassable et multiple activité, ancien directeur-adjoint de l'UNESCO, et toujours chargé de missions pour l'UNESCO, producteur de l'émission islamique à la Télévision française, professeur à l'Université de Paris VII, ayant plusieurs films en projet, et un livre en cours sur les Cités musulmanes ; passant le plus clair de son temps à accueillir tel étudiant, tel réfugié ou telle créature

en quête de Dieu, Nadjm Oud Dine Bammate est passé de la vie temporelle à la Lumière transcendante, la semaine passée, d'une crise cardiaque.

Denise Barrat

● Les funérailles de Nadjm Ouddine Bammate se dérouleront jeudi 24 janvier. Partant de l'Institut médico-légal (quai de la Rapée, dans le XII^{ème} arrondissement à 10 h du matin, le cortège se rendra à la Grande Mosquée de Paris où la prière sera dite à 10 h 30.

L'inhumation se fera ensuite au cimetière musulman de Bobigny.

★ La mort, en ravissant Nadjm Ouddine Bammate, a laissé nombre d'entre nous incroyables.

Qui pouvait imaginer que ce robuste islamologue, à la silhouette longue et charpentée, avait rendez-vous avec le Destin, aussi prématurément ?

Ceux qui ont côtoyé Nadjm Ouddine Bammate n'ont pas pu rester insensibles à la douceur de langage de cet homme d'un autre siècle, rompu aux subtilités de la dialectique islamique. Sa façon de parler de l'Islam opérait derechef sur l'auditeur, d'autant qu'un accent indéfinissable, capté quelque part sur l'Orient-express, donnait aux propos de l'islamologue une résonance bien particulière.

Était-il afghan d'une grande tente, lui qui confiait être né dans une maison qui a vu se succéder sur le perron de nombreux ambassadeurs d'Europe ?

Était-il plus prosaïquement perse ?

Toujours est-il qu'il a su entourer sur ses origines le mystère qui sied aux contrées lointaines qui l'ont vu naître.

Mais à l'entendre parler de Timour Lan, « le diable boiteux » ou de Samarcand, avec cette volupté dans les yeux qui caractérise les enfants qui évoquent leurs souvenirs, assurément Nadjm Ouddine Bammate est un enfant de l'Islam de l'Asie.

Cet Islam, justement, il en parlait avec la sérénité de l'homme dominant son sujet. Avec ferveur, sans bigoterie. Avec éclat, sans excès.

L'Islam, pour lui, c'était tout à la fois, les idées, les hommes, l'art et bien entendu la foi.

A l'interlocuteur qu'il captivait par un discours savant allant jusqu'à l'euphuisme, il savait devenir « terre à terre » pour, d'un coup, s'élever sur des hauteurs philosophiques où peu pouvaient se targuer de le suivre.

A l'anecdote sur tel ou tel voyage de par le monde, à tel ou tel propos qu'il avait échangé avec quelque grand de ce monde, Nadjm Ouddine Bammate tout d'un coup vous parlait de ces difficultés de producteur à la télévision française.

Il savait la chose islamique peu facile à faire circuler sur les ondes hertziennes de l'hexagone, mais il n'imaginait pas l'âpreté de la difficulté.

Problèmes d'hommes plus que d'idées sans doute. Car lorsque la télévision française consacra une série sur les cités de l'Islam ce fut sous la houlette de l'islamologue.

Juste retour des choses pour cet homme dont la compétence sans doute jetait de l'ombre sur les ambitions de certains.

Qu'un hommage ultime lui soit rendu !

LAMINE A.